

ORTHOPHONISTE



TÂCHES

- Les orthophonistes s'occupent du **dépistage**, du **diagnostic**, du **traitement et de la prévention des troubles de la parole**, de la voix, du langage et des fonctions de communication.
- À cette fin, ils évaluent la nature, l'étendue et la gravité des troubles observés (défaut d'articulation, trouble vocal, dyslexie, aphasie, trouble cognitivo-linguistique, bégaiement, etc.) et recherchent les facteurs qui en sont responsables (physiologiques, neurologiques, affectifs, familiaux, sociaux, etc.).
- Les orthophonistes **planifient et réalisent des interventions thérapeutiques** et éducatives auprès du patient et offrent un soutien à son entourage.
- Les orthophonistes se préoccupent d'établir des programmes d'intervention adaptés aux besoins, aux habiletés et aux limites des personnes atteintes en plus d'obtenir la collaboration de leur entourage et des divers milieux où elles évoluent afin de favoriser leur progrès, leur autonomie et leur intégration sociale.

ÉTUDES NÉCESSAIRES

Maîtrise en orthophonie

Ordre professionnel des orthophonistes et audiologistes du Québec

DURÉE D'ÉTUDES POST-SECONDAIRES

6 ans (2 ans au collégial, 3 ans au BAC, 1 ½ an de maîtrise)

SALAIRE

Horaire : de **23 \$ à 43 \$**

QUALITÉS REQUISES

Écoute active, **entregent**, sens de l'observation, **aptitudes pour les sciences et la psychologie**

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Principalement en centres hospitaliers, en services de réadaptation, en centres d'hébergement et de soins de longue durée et en CLSC.